



LABEL JEUNES FFF

2017/2018

1 Rappel des conditions d'éligibilité

2 Les critères d'éligibilité

3 L'outil informatique

4 La procédure 2016 - 2017

5 Annexe Documents justificatifs

6 La valorisation du Label

7 Contact



1

RAPPEL DES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ



1. RAPPEL DES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Clubs éligibles :

- Clubs libres
- Clubs féminins
- Clubs à statut professionnel (association support)
- Clubs de football d'entreprise

Groupements éligibles :

Précision pour les Groupements de jeunes : Suite au Bureau Exécutif de la LFA, du 08/10/2015, il a été validé que les Groupements de Jeunes (partiels ou étendus à l'ensemble des catégories de jeunes), pourront être éligibles au Label Jeunes. En fonction du nombre de catégories « couvertes » ou opérationnelles dans le groupement, des critères fixés dans le cadre de l'évaluation, le groupement sera un candidat potentiel à un ou plusieurs niveaux de labellisation. Par contre, la candidature au Label Jeunes se fera au nom du Groupement de Jeunes et l'ensemble des données collectées via « FootClub » dépendra de l'ensemble des clubs constituant ce groupement. De ce fait, un club appartenant à ce groupement, ne pourra candidater de manière indépendante, mais dans ce cas uniquement au titre du Groupement de Jeunes.

Cas des ententes :

Entente possible si minimum 10 licenciés(es) (dans la catégorie concernée) par équipe pour le foot à 8 et 15 licenciés(es) (dans la catégorie concernée) par équipe pour le foot à

11



1. RAPPEL DES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

L'attribution officielle des Labels Jeunes :

- Elle est de la compétence de la Fédération Française de Football, à travers la décision du Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur, après examen des propositions émanant des Comités Directeurs des ligues régionales et de leur commission régionale de labellisation.
- A la Fédération, le Bureau Exécutif de la LFA entérine la liste des clubs proposés à la labellisation par les ligues régionales, examine les dossiers portant sur les clubs nationaux et procède à leur validation, en s'appuyant sur le traitement préparatoire réalisé par la Commission Fédérale de Gestion des Labels.



1. LA DUREE DE VALIDITE ET LES CONDITIONS DE RENOUELEMENT

Le Label Jeunes FFF est valable pour une durée de trois saisons, à compter de la saison suivant celle de la délivrance du label.

Ex : label valable au cours des saisons 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 en cas de délivrance en février 2018

Les clubs demandent le renouvellement de leur label uniquement à partir de la dernière saison de validité, soit en 2020-2021

Ils peuvent en revanche candidater avant la fin de la durée de validité de leur label (un seul dossier de candidature possible par saison) pour tenter d'obtenir le niveau supérieur à celui déjà obtenu.



2

**LES CRITÈRES D'ELIGIBILITE
SAISON 2017/2018**



LES CRITERES INCONTOURNABLES

À L'OBTENTION D'UN LABEL (DES 3 NIVEAUX)

| | ESPOIR | EXCELLENCE | ELITE |
|--|--|--------------------------------------|--|
| Projet ASSOCIATIF | - Utiliser buts fixés - Tableau d'affichage extérieur (ORGANIGRAMME + DIPLOMES EDUC + CARTE PRO + N° d'URGENCE) | | |
| | U6 à U9 = 10 | U6 à U9 = 20 | U6 à U9 = 20 |
| | U10 à U11 = 10 | U10 à U11 = 20 | U10 à U11 = 20 |
| | U12 à U13 = 10 | U12 à U13 = 20 | U12 à U13 = 20 |
| | | U14 à U19 = 30 | U14 à U19 = 45 |
| Projet SPORTIF Entente possible si minimum 10 licenciés(es) (dans la catégorie concernée) par équipe pour le foot à 8 et 15 licenciés(es) (dans la catégorie concernée) par équipe pour le foot à 11 | 1 équipe U12 - U13 | 2 équipes U12 - U13 | 2 équipes U12 - U13 |
| | 1 équipe U6F-U9F ou U10F-U13F * | 1 équipe U14 - U15 à 11 | 1 équipe U14 - U15 à 11 |
| | | 1 équipe U16 - U17 ou U18 - U19 à 11 | 1 équipe U16 - U17 à 11 |
| | | 1 équipe U6F - U9F* | 1 équipe U18 - U19 à 11 |
| | | 1 équipe U10F - U13F* | 1 équipe U6F - U9F* |
| | | | 1 équipe U10F - U13F* |
| | | | 1 équipe en U14F - U19F* (entente possible avec 50% de licenciées) |

* à partir de 2017/2018

LES CRITERES INCONTORNABLES

À L'OBTENTION D'UN LABEL (DES 3 NIVEAUX)

| | ESPOIR | EXCELLENCE | ELITE |
|---|--|---|--|
| Projet EDUCATIF | <ul style="list-style-type: none">- S'engager dans l'application du programme éducatif fédéral- Rendre visible la charte d'engagement- Assurer le relais des messages fédéraux | | |
| Projet de FORMATION de l'ENCADREMENT | 1 référent programme éducatif 1 référent arbitre 1 référent sécurité 1 référent Foot féminin * Formaliser un plan de formation | | |
| | 1 référent Jeune titulaire du CFF1 ou CFF2 | 1 référent Jeune titulaire BMF | 1 référent Jeune titulaire BEF |
| | 1 module attesté pour chaque catégorie U6 à U13 | 1 module U7 ou BMF pour la catégorie U6-U7 + CFF jusqu'à U17 ou U19 | 1 module U7 ou BMF pour la catégorie U6-U7 + CFF jusqu'à U13 + BMF jusqu'à U19 |

* à partir de 2017/2018

Projet ASSOCIATIF (100 pts)

Effectifs jeunes M et F

Effectifs encadrement M et F

Sécurité
opérationnelle

Qualité des installations
et des équipements

Animation du club



LES CRITERES CUMULABLES

Projet associatif (100 pts)

| | | | | | |
|---|--|-------------------|---------------|--------------|---------------|
| Effectifs jeunes M et F | Effectifs saison en cours – fidélisation N-1 – mutations | 25 | | | |
| Effectifs encadrement M et F | Taux d'encadrement - Femmes dans l'encadrement | 10 | | | |
| Sécurité opérationnelle | Téléphone – trousse 1^{er} secours défibrillateur – matériel médical de secours – déplacement des enfants | 8,5 | | | |
| Qualité des installations et des équipements | Vestiaires – terrains - gymnases – matériels d'entraînement | 20 | | | |
| Actions de promotion et de recrutement | Actions en milieu scolaire – journées portes ouvertes Semaine du Foot Féminin – public handicapé - outils d'information | 15 | | | |
| Animation du club | Salle de convivialité – intégration des parents – opérations festives – initiatives en faveur des jeunes - participation aux réunions des instances | 21,5 | | | |
| Espoir | 50/100 | Excellence | 60/100 | Elite | 70/100 |



LES CRITERES CUMULABLES

Grille d'évaluation

| 1 - PROJET ASSOCIATIF | NIVEAU "ESPOIR" | NIVEAU "EXCELLENCE" | NIVEAU "ELITE" | BAREME DE CALCUL | TOTAL POINTS |
|---|--|---------------------|----------------|----------------------------|--------------|
| Effectifs jeunes U6-U11 M et F | % de licenciés U6-U11 M et F / nombre total des pratiquants libres (tranches $\geq 25\%$ / $\geq 30\%$ / $\geq 35\%$) | | | tranches 1 - 1,5 - 2 pts | 2 |
| Effectifs jeunes U12-U15 M et F | % de licenciés U12- U15 M et F / nombre total des pratiquants libres M et F (tranches $\geq 20\%$ / $\geq 25\%$ / $\geq 30\%$) | | | tranches 1 - 1,5 - 2 pts | 2 |
| Effectifs jeunes U16-U19 M et F | % de licenciés U16-U19 M et F / total des pratiquants libres M et F (tranches $\geq 15\%$ / $\geq 20\%$ / $\geq 25\%$) | | | tranches 1 - 1,5 - 2 pts | 2 |
| Effectifs jeunes U6F-U13F | % de pratiquantes U6F-U13F / total des pratiquants U6-U13 M et F (tranches $\geq 5\%$ / $\geq 7\%$ / $\geq 10\%$) | | | tranches 1 - 1,5 - 2,5 pts | 2,5 |
| Effectifs jeunes U14F-U19F | Nombre de licenciées U14F-U19F (tranches ≥ 6 / ≥ 9 / ≥ 12) | | | tranches 0,5 - 1 - 1,5 pts | 1,5 |
| Limitation des mutations U7-U11 M et F | % de mutations / effectifs U7 – U11 M et F (tranches -10 / -8 / -5) | | | tranches 1 - 1,5 - 2 pts | 2 |
| Limitation des mutations U12-U15 M et F | % de mutations / effectifs U12 – U15 M et F (tranches -15 / -10 / -5) | | | tranches 1 - 1,5 - 2 pts | 2 |
| Limitation des mutations U16-U19 M et F | % de mutations / effectifs U16-U19 M et F (tranches -20 / -15 / -10) | | | tranches 1 - 1,5 - 2 pts | 2 |
| Effectifs jeunes U7-U11 M et F fidélisés | % de licenciés U6-U10 M et F de la saison N-1 fidélisés (tranches $\geq 50\%$ / $\geq 60\%$ / $\geq 70\%$) | | | tranches 1 - 1,5 - 2 pts | 2 |
| Effectifs jeunes U12-U15 M et F fidélisés | % de licenciés U11-U14 M et F de la saison N-1 fidélisés (tranches $\geq 60\%$ / $\geq 70\%$ / $\geq 80\%$) | | | tranches 1 - 1,5 - 2 pts | 2 |
| Effectifs jeunes U16-U19 M et F fidélisés | % de licenciés U15-U18 M et F de la saison N-1 fidélisés (tranches $\geq 60\%$ / $\geq 70\%$ / $\geq 80\%$) | | | tranches 1 - 1,5 - 2 pts | 2 |
| Effectifs jeunes U7F-U11F fidélisées | % de licenciées U6F-U10F de la saison N-1 fidélisées (tranches $\geq 50\%$ / $\geq 60\%$ / $\geq 70\%$) | | | tranches 0,5 - 1 - 1,5 pts | 1,5 |
| Effectifs jeunes U12F-U19F fidélisées | % de licenciées U11F-U18F de la saison N-1 fidélisées (tranches $\geq 60\%$ / $\geq 70\%$ / $\geq 80\%$) | | | tranches 0,5 - 1 - 1,5 pts | 1,5 |
| Effectifs encadrement M et F | Ratio nombre d'encadrants licenciés (dirigeants, éducateurs, arbitres) / nombre de pratiquants U6-U19 M et F (tranches $\geq 12\%$ / $\geq 15\%$ / $\geq 18\%$) | | | tranches 1 - 1,5 - 2 pts | 2 |
| Effectifs encadrement F | % de femmes encadrantes (dirigeantes, éducatrices, arbitres) / nombre total d'encadrants (tranches $\geq 8\%$ / $\geq 10\%$ / $\geq 12\%$) | | | tranches 3 - 6 - 8 pts | 8 |

Espoir

50/100

Excellence

60/100

Elite

70/100



LES CRITERES CUMULABLES

Grille d'évaluation

| 1 - PROJET ASSOCIATIF | NIVEAU "ESPOIR" | NIVEAU "EXCELLENCE" | NIVEAU "ELITE" | BAREME DE CALCUL | TOTAL POINTS |
|--|--|---------------------|----------------|-------------------------------------|--------------|
| Présence d'un téléphone accessible | oui-non | | | 0 -2 pts | 2 |
| Présence d'une trousse à pharmacie 1er secours de terrain à usage grand public | oui-non | | | 0 – 1,5 pts | 1,5 |
| Défibrillateur cardiaque (contrat de maintenance à jour) disponible à proximité des terrains | oui-non | | | 0 - 2 pts | 2 |
| Présence d'une civière ou de colliers cervicaux ou d'une paire de béquilles à proximité des terrains | Civière - paire de béquilles à proximité des terrains | | | tranches 0,5 - 1 pt | 1 |
| Organisation des déplacements des enfants | oui-non (lieux de rdv sécurisés, organisation des transports, référent transport, coordonnées des parents) | | | 0 - 2 pts | 2 |
| Nombre de vestiaire suffisant | oui-non | | | 0 - 1 pt | 1 |
| Douches de bonne qualité | oui-non | | | 0 - 1 pt | 1 |
| Les vestiaires sont-ils propres | oui-non | | | 0 - 1 pt | 1 |
| Le chauffage fonctionne-t-il convenablement ? | oui-non | | | 0 - 1 pt | 1 |
| Présence de vestiaires dédiées aux femmes | 1 vestiaire dédié ou non | | | 0 - 1 pt | 1 |
| Qualité des terrains utilisés par le club | Qualité du revêtement : mauvais - moyen – bon – très bon | | | tranches 1 - 2 - 3 pts 0 - 2 pts | 3 |
| L'éclairage est-il de bonne qualité ? | oui-non | | | 0 - 2 pts | 2 |
| Disponibilité des terrains | un 1/2 terrain par groupe d'entraînement (max. 16j) pour le football d'animation un terrain par groupe d'entraînement (max 16j) pour les catégories jeunes | | | 1,5 pts 1,5 pts | 3 |
| Gymnase à disposition | Fréquence d'utilisation : jamais – ponctuellement – hebdomadaire – plusieurs fois par semaine | | | tranches 1 - 2 - 3pts | 3 |
| Qualité du matériel d'entraînement | Matériel en quantité suffisante pour chaque groupe d'entraînement : 1 ballon par joueur + 1 chasuble par joueur + un jeu de coupelles + conditions de rangement) | | | 1 pt par type de matériel | 4 |

Espoir

50/100

Excellence

60/100

Elite

70/100



LES CRITERES CUMULABLES

Grille d'évaluation

| 1 - PROJET ASSOCIATIF | NIVEAU "ESPOIR" | NIVEAU "EXCELLENCE" | NIVEAU "ELITE" | BAREME DE CALCUL | TOTAL POINTS |
|--|---|---------------------|----------------|-------------------|--------------|
| Actions à l'école élémentaire | 1 action ponctuelle - 1 action périscolaire (TAP) - 1 cycle mise en place (6 séances) – 1 opération FFF | | | 1 - 2 - 3 - 5 pts | 5 |
| Journées portes ouvertes | 1 action - 2 actions | | | 2 - 4 pts | 4 |
| Participation à la Semaine du Football Féminin | oui-non | | | 0 - 2 pts | 2 |
| Outils de communication | Plaquette du club - journal du club – réseaux sociaux - site internet | | | 1 pt par outil | 4 |
| Existence d'une salle de convivialité | oui-non | | | 0 - 2 pts | 2 |
| Utilisation d'une salle de convivialité | oui-non | | | 0 - 2 pts | 2 |
| Actions d'intégration des parents (hors animations festives) | 1 action - 2 actions | | | 2 - 4 pts | 4 |
| Opérations festives (hors animations sportives) | 1 opération - 2 opérations | | | 2 - 4 pts | 4 |
| Action en direction de publics handicapés | Accueil – action, opération - section | | | 0,5 - 1 - 1,5 pts | 1,5 |
| Initiatives en faveur des jeunes | Stages, voyages, accompagnement scolaire, garderie, conseil de jeunes, autres : 3 actions minimum | | | 2 pts par action | 6 |
| Représentation régulière du club aux réunions organisées par les instances fédérales | oui-non | | | 0 - 2 pts | 2 |

Espoir

50/100

Excellence

60/100

Elite

70/100



Projet SPORTIF (100 pts + 9 Pts de Bonus)

Organisation
technique et
pédagogique

Participation aux
rencontres sportives
et normes
d'entraînement

Pratiques nouvelles
proposées

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite

80/100



LES CRITERES CUMULABLES

| LES CRITERES CUMULABLES | | | | | |
|--|---------------|--|---------------|--------------|---------------|
| Organisation technique et pédagogique | | Programme de formation des jeunes – Animation de l'équipe technique – Méthodes pédagogiques | | | 45 |
| Participation aux rencontres sportives et normes d'entraînement | | Action fédérales du football de bases – Plateaux féminins – Plateaux de jeunes – Normes d'entraînement – Perfectionnement des gardiens de but – Détections – Section Sportive (Bonus) | | | 49 |
| Pratiques nouvelles proposées | | Actions Futsal, Foot loisir et Beach soccer (bonus) | | | 15 |
| Espoir | 50/100 | Excellence | 70/100 | Elite | 80/100 |



LES CRITERES CUMULABLES

Grille d'évaluation

| 2 - PROJET SPORTIF | NIVEAU "ESPOIR" | NIVEAU "EXCELLENCE" | NIVEAU "ELITE" | BAREME DE CALCUL | TOTAL POINTS |
|--|--|--|--|------------------|--------------|
| Le club a-t-il défini une programmation annuelle de formation pour ses catégories de jeunes ? | Programmation dans les différentes catégories U6-U13 | Programmation dans les différentes catégories U6-U19 | Programmation dans les différentes catégories U6-U19 | 0 - 3 - 5 pts | 10 |
| Le club a-t-il formalisé un contenu d'entraînement adapté pour toutes ces catégories de jeunes ? | Contenus d'entraînements catégories U6-U13 | Contenus d'entraînements catégories U6-U19 | Contenus d'entraînements catégories U6-U19 | 0 - 3 - 5 pts | 10 |
| Combien de réunions de coordination sportive de l'équipe technique ont-elles été programmées ? | 1 pt par réunion (5 pts maxi) | | | 0 à 5 pts | 5 |
| Combien de réunions techniques ont-elles été programmées ? | 1 pt par réunion (5 pts maxi) | | | 0 à 5 pts | 5 |
| Evaluation de l'organisation et la structuration des activités | Très insatisfaisant : 0 pt Insatisfaisant : 1 pt Peu satisfaisant : 2 pts Moyennement satisfaisant : 3 pts Satisfaisant : 4 pts Très satisfaisant : 5 pts | | | 0 à 5 pts | 25 |
| Evaluation de l'adaptation de »s contenus par catégorie | | | | 0 à 5 pts | |
| Evaluation des climats d'apprentissage et approches pédagogiques | | | | 0 à 5 pts | |
| Evaluation de la nature des activités proposées aux jeunes et de l'utilisation des procédés d'entraînement | | | | 0 à 5 pts | |
| Evaluation du plaisir généré auprès des jeunes | | | | 0 à 5 pts | |
| A quelles journées promotionnelles le club participe-t-il ? | 3pts par évènement : Rentrée du Foot / Journée Nationale U7,U9 : Festival Foot U13 | | | 0 à 9 pts | 9 |
| Nombre de plateaux féminins U6F-U13F organisés par le district le club participe | 1pt par plateau | | | 0 à 6 pts | 6 |
| Participations des jeunes aux plateaux U6-U7 | oui-non | | | 0 à 3 pts | 3 |

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite

80/100



LES CRITERES CUMULABLES

Grille d'évaluation

| 2 - PROJET SPORTIF | NIVEAU "ESPOIR" | NIVEAU "EXCELLENCE" | NIVEAU "ELITE" | BAREME DE CALCUL | TOTAL POINTS |
|---|---|---------------------|----------------|------------------|--------------|
| Participations des jeunes aux plateaux U8-U9 | oui-non | | | 0 à 3 pts | 3 |
| Participations des jeunes aux plateaux U10-U11 | oui-non | | | 0 à 3 pts | 3 |
| Nombre d'équipes à 11 ou effectif réduit engagées dans les catégories U14F-U19F | Aucune – 1 équipe – 2 équipes – 3 équipes | | | 0 à 6 pts | 6 |
| Quel est le nombre moyen de séances hebdomadaires proposées aux catégories U12-U19 ? | Aucune - +1,5 – 2 – 2,5 | | | 0 à 9 pts | 9 |
| Dans quelles catégories le club organise-t-il une séance hebdomadaire de perfectionnement des gardiens de but ? | 1 point par catégorie dans la limite de 3 pts | | | 0 à 3 pts | 3 |
| Le club participe-t-il régulièrement aux détections ? | oui-non | | | 0 à 3 pts | 3 |
| Le club est-il rattaché à une section sportive du premier ou second cycle ? | Aucun – joueurs en section – club support | | | 0 à 4 pts | 4 |

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite

80/100



LES CRITERES CUMULABLES

Projet sportif (100 pts + 9 pts bonus)

Grille d'évaluation

| 2 - PROJET SPORTIF | NIVEAU "ESPOIR" | NIVEAU "EXCELLENCE" | NIVEAU "ELITE" | BAREME DE CALCUL | TOTAL POINTS |
|---|------------------------|---------------------|----------------|------------------|--------------|
| Le club participe-t-il aux actions Futsal de la ligue ou du district mises en place pour les jeunes ? | oui-non | | | 0 à 3 pts | 3 |
| Le club met-il en place des entrainements spécifiques Futsal pour les jeunes ? | oui-non | | | 0 à 2 pts | 2 |
| Le club participe-t-il aux actions Beach soccer de la ligue ou du district mises en place pour les jeunes ? | oui-non - points bonus | | | 0 à 3 pts | 3 |
| Le club met-il en place des entrainements spécifiques Beach soccer pour les jeunes ? | oui-non- points bonus | | | 0 à 2 pts | 2 |
| Le club participe-t-il aux rencontres loisirs organisées par la ligue ou le district mises en place pour les jeunes ? | oui-non - points bonus | | | 0 à 3 pts | 3 |
| Le club propose-t-il des créneaux Loisir au sein de ses activités ? | oui-non | | | 0 à 2 pts | 2 |

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite

80/100



Projet EDUCATIF (100 pts)

Structuration – organisation

Communication - promotion

Déploiement

Espoir

70/100

Excellence

70/100

Elite

70/100



LES CRITERES CUMULABLES

Projet éducatif (100 pts)

| | | | | | |
|---|--|-------------------|---------------|--------------|---------------|
| Structuration - organisation | Calendrier prévisionnel – commission – catégories ciblées – disponibilité des outils – Ordres du jour de réunions | 35 | | | |
| Déploiement | Niveau d'implication des éducateurs – implication de personnes extérieures - fréquence des séances pédagogiques en salle – description des actions - utilisation des outils | 45 | | | |
| Communication - promotion | Promotion des actions éducatives – activation des médias locaux | 15 | | | |
| Espoir | 70/100 | Excellence | 70/100 | Elite | 70/100 |



LES CRITERES CUMULABLES

Projet éducatif (100 pts)

Grille d'évaluation

| 3 - PROJET EDUCATIF | NIVEAUX « ESPOIR » - « EXCELLENCE » - « ELITE » | BAREME DE CALCUL | TOTAL POINTS |
|---|---|--|--------------|
| Existence d'un calendrier prévisionnel d'actions sur la saison | oui-non | 5 pts | 5 |
| Existence d'une commission dédiée au volet éducatif social ou citoyen | oui-non | 5 pts | 5 |
| Catégories ciblées par le programme éducatif | Catégorie U6-U9 + catégorie U10-U13 + catégorie U14-U19 | 0 à 15 pts | 15 |
| Disponibilité des outils du programme auprès des encadrants | oui-non (supports initiaux, photocopies) | 5 pts | 5 |
| Inscription du programme éducatif à l'ordre du jour des diverses réunions du club | oui-non (réunions techniques, comité directeur, assemblée générale, réunion parents) | 5 pts | 5 |
| Niveau d'implication des éducateurs du club | % d'éducateurs (des catégories jeunes) actifs (tranches >25%/>50%/>75%) | tranches 3 - 7 - 10 pts | 10 |
| Implication de personnes extérieures (parents, accompagnateurs, experts) | oui-non | 5 pts | 5 |
| Fréquence des séances pédagogiques en salle | Nombre de séances organisées sur le programme éducatif au cours de la saison (tranches <=3/<=6/>=7) | tranches 3 - 6 - 9 pts | 9 |
| Description d'une action par thématique | 1 thématique - 2 thématiques - 3 thématiques - 4 thématiques – 5 thématiques - 6 thématiques | tranches 4 - 8 - 10 - 12 - 14 - 15 pts | 15 |
| Utilisation des outils dédiés au programme | Classeur - Incollables - Outil(s) conçu(s) par le club, le district ou la ligue | tranches 2 - 4 - 6 pts | 6 |
| Mise en valeur des actions éducatives sur les supports de communication du club | Site internet – Réseaux sociaux - plaquettes | tranches 2 - 3 - 5 pts | 5 |
| Le club a-t-il constitué un ou plusieurs dossiers de demande de valorisation de ses actions | oui-non | 5 pts | 5 |
| Nombre de fiches actions transmises au district ou à la ligue | 1 fiche - 2 fiches - 3 fiches ou plus | Tranches 2 – 3 – 5 | 5 |
| Activation des médias locaux pour la promotion de l'action | Constitution de dossiers de presse, communiqués, etc ... | 0 à 5 pts | 5 |

Espoir

70/100

Excellence

70/100

Elite

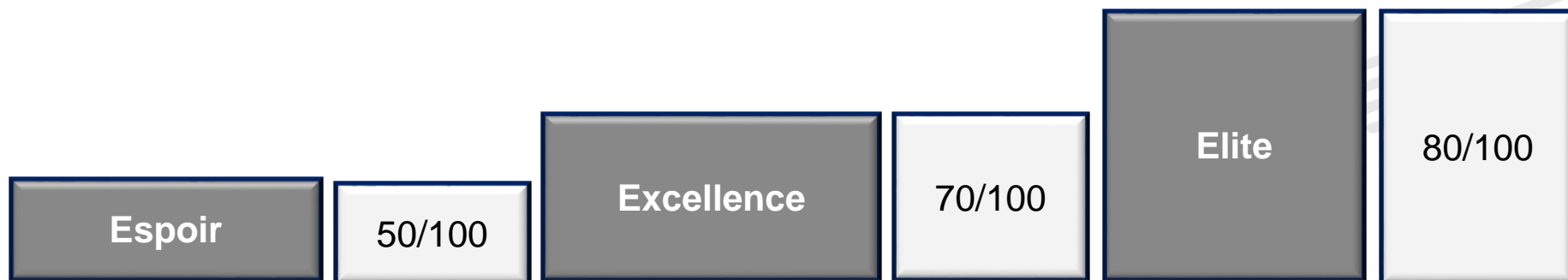
70/100



Projet de FORMATION de l'ENCADREMENT (100 pts)

Niveau d'encadrement
et fidélisation

Evaluation du plan de
formation de
l'encadrement



LES CRITERES CUMULABLES

Projet de formation de l'encadrement (100 pts + 8 pts bonus)

**Niveau
d'encadrement et
fidélisation**

Formation PSC1 - éducatrices U7 –
encadrement U6-U13 – encadrement U14-
U19 – encadrement spécifique (bonus) -
fidélisation des éducateurs – fidélisation des
dirigeants – effectifs arbitres

83

**Evaluation du plan
de formation de
l'encadrement**

Evaluation du plan de formation des
dirigeants, des arbitres, des éducateurs et
des salariés du club (bonus)
sur les saisons N, N+1 et N+2

25

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite

80/100



LES CRITERES CUMULABLES

Projet de formation de l'encadrement (100 pts + 8 pts bonus)

Grille d'évaluation

| 4 - PROJET DE FORMATION DE L'ENCADREMENT | NIVEAUX « ESPOIR » - « EXCELLENCE » - « ELITE » | BAREME DE CALCUL | TOTAL POINTS |
|---|--|---|--------------|
| Nombre de licenciés attestés d'une formation aux gestes qui sauvent (PSC1 - équivalences acceptées) | Nombre de licenciés (≥ 1 , ≥ 3 , ≥ 5) | tranches 3 - 4 - 5 pts | 5 |
| Nombre d'éducatrices intervenant dans la catégorie U7 titulaires de l'attestation U6-U7 | Nombre d'éducatrices (tranches 1 - 2 - 3 et plus) | tranches 3 - 4 - 5 pts | 5 |
| Niveau d'éducateurs attestés ou certifiés intervenant dans les catégories U6-U9 | Rapport nombre d'éducateurs attestés ou certifiés / total licenciés U6-U9 (tranches 1 pour 16 = 6,25% - 1 pour 12 = 8,33% - 1 pour 8 = 12,5%) | tranches 5 - 10 - 15 pts | 15 |
| Niveau d'éducateurs attestés ou certifiés intervenant dans les catégories U10-U13 | Rapport nombre d'éducateurs attestés ou certifiés / total licenciés U10-U13 (tranches 1 pour 20 = 5% - 1 pour 16 = 6,25% - 1 pour 12 = 8,33%) | tranches 5 - 10 - 15 pts | 15 |
| Niveau d'éducateurs attestés ou certifiés intervenant dans les catégories U14-U19 | Rapport nombre d'éducateurs attestés ou certifiés / total licenciés U14-U19 (tranches 1 pour 22 = 4,55% / 1 pour 18 = 5,55% / 1 pour 14 = 7,14%) | tranches 5 - 10 - 15 pts | 15 |
| Nombre de dirigeants/éducateurs certifiés CFF4 ou attestés CFF4 | 2 CFF4 ou plus = 10 pts ; 1 CFF4 et 2 modules ou plus = 8 pts ; 1 CFF4 et 1 module = 6 pts ; 1 CFF4 = 5 pts ; 2 modules ou plus = 4 pts ; 1 module = 2 pts ; aucune certification ou attestation = 0 pt | Tranches 2 – 4 – 5 – 6 – 8 – 10 pts | 10 |
| Educateurs fidélisés M et F | % d'éducateurs fidélisés (N-1/N) (tranches $>70\%$ - $>80\%$ - $>90\%$) | tranches 5 - 8 - 10 pts | 5 |
| Nombre d'arbitres supplémentaires au-delà du respect du statut fédéral de l'arbitrage | 1 arbitre – 2 arbitres – 3 arbitres et plus | Tranches 2 – 4 – 5 pts | 5 |
| Encadrement spécifique attestés ou certifiés | Liste éligible : Certificat Entraîneur Préparateur Athlétique, Certificat Fédéral Gardien de But, Attestation Gardien de But Découverte, Attestation Gardien de But Perfectionnement, Certificat Fédéral Futsal Base, Attestation Futsal Base Découverte, Attestation Futsal Perfectionnement, Attestation Beach Soccer Découverte, Attestation Beach Soccer Perfectionnement, Attestation Animateur Football Urbain | 1 pt par certificat – 0,5 pt par attestation - limité à 3 pts max (BONUS) | 3 |
| Effectifs dirigeants M et F fidélisés | % de dirigeants licenciés fidélisés (N-1/N) (tranches $>70\%$ - $>80\%$ - $>90\%$) | tranches 2 - 4 - 5 pts | 5 |
| Effectifs arbitres M et F | Nombre d'arbitres supplémentaires au-delà du respect du statut fédéral de l'arbitrage (tranches 1 - 2 - 3 et plus) | tranches 2 - 4 - 5 pts | 5 |
| Evaluation du plan de formation des dirigeants | Tableau indiquant la nature et le nombre de formations prévues sur les saisons N, N+1 et N+2 concernant les dirigeants | 0 à 5 pts | 5 |
| Evaluation du plan de formation des éducateurs | Tableau indiquant la nature et le nombre de formations prévues sur les saisons N, N+1 et N+2 concernant les éducateurs | 0 à 10 pts | 10 |
| Evaluation du plan de formation des arbitres | Tableau indiquant la nature et le nombre de formations prévues sur les saisons N, N+1 et N+2 concernant les arbitres | 0 à 5 pts | 5 |
| Evaluation du plan de formation des salariés | Tableau indiquant la nature et le nombre de formations prévues sur les saisons N, N+1 et N+2 concernant les salariés | 0 à 5 pts (BONUS) | 5 |

50/100

Excellence

70/100

Elite

80/100



LES CRITERES CUMULABLES

Sous réserve du respect des critères incontournables, voici le nombre minimum de points à atteindre par nature de projet et par niveau de label pour obtenir la distinction.

| | Label Jeunes « Espoir » | Label Jeunes « Excellence » | Label Jeunes « Elite » |
|---|----------------------------|--------------------------------|---------------------------|
| Projet Associatif | 50 | 60 | 70 |
| Projet Sportif | 50 | 70 | 80 |
| Projet Educatif | 70 | 70 | 70 |
| Projet de Formation de l'Encadrement | 50 | 70 | 80 |

3

L'OUTIL INFORMATIQUE



3. L'OUTIL INFORMATIQUE

Le rôle de l'application dédiée :

- Outil au service des clubs et des instances (évaluation)
- Facilitation dans le dépôt des candidatures et dans leur évaluation.
- *L'outil ne décide de rien, il oriente et accompagne l'appréciation.*

Les prérequis informatiques :

- Profil « projet club » créé sur Footclubs (lien auto diagnostic)
- Accès Footclubs uniquement via le lien Internet <https://footclubs.fff.fr>
- Versions nécessaires pour un affichage et une utilisation optimale des 2 applications : « Internet Explorer 11 » (préconisées), « Chrome », « Firefox » + Interdiction d'utiliser « Safari »

Une Vidéo explicative :

<http://www.fff.fr/actualites/170668-577605-loutil-dautodiagnostic-une-etape-vers-la-labellisation-du-club>



Réunions pour les clubs recherchant des informations complémentaires :

- **District de Loir-et-Cher de Football : Mercredi 25 Octobre**



3. L'OUTIL INFORMATIQUE

Le circuit de la candidature étape par étape via Foot Clubs :

1. Autodiagnostic de son club
2. Constitution du dossier de candidature par le club ([lien candidature](#))
3. Dépôt officiel du dossier de candidature ([lien Editions](#))
4. Première appréciation de l'évaluateur
5. Programmation et organisation d'une visite d'évaluation
6. Deuxième appréciation et émission d'un avis
7. Soumission du dossier à la commission régionale Label Jeunes dédiée
8. Evaluation par la commission régionale et émission d'un avis définitif – notification en cas de refus
9. Transmission à la FFF après validation par le CD de ligue
10. Evaluation et validation par la FFF – notification (cas des clubs nationaux notamment)
11. Clôture du dossier de candidature

Attention : 1 seul dossier de candidature possible par saison, alors en cas d'hésitation ou de report, conserver le dossier en l'état jusqu'à décision



4

LA PROCEDURE 2017-2018



LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE (2017-2018)

15 Septembre

Réunion d'informations au District

21 septembre

Utilisation de l'outil autodiagnostic du club (Footclubs)

15 octobre

Date limite de dépôt des dossiers de candidature par les clubs

19 octobre

Réunion de la CRLJ pour déterminer les clubs à suivre

A partir de Novembre

Les clubs rencontrent leur binôme d'accompagnateur au District ou dans le club

Novembre au 9 février

Visites dans les clubs labellisables (N3, N2 et N1)

11 février

Date limite d'envoi des documents justificatifs (N3, N2, National)

15 février

1^{ère} session d'examen (N3, N2 et National)

15 mars

1^{ère} session de labellisation par le Bureau Exécutif de la LFA.

Novembre au 11 mai

Visites dans les clubs labellisables (départemental et régional)

13 Mai

Date limite d'envoi des documents justificatifs (départ et régional)

24 Mai

2^{ème} session d'examen (départemental et régional)

15 juin

2^{ème} session de labellisation (Bureau Exécutif de la LFA)



4. LA PROCEDURE 2017-2018

Accompagnement des clubs

- Les clubs, que la commission estimera en capacité d'obtenir la labellisation dans la limite des capacités d'accompagnement de la Commission régionale, seront contactés pour organiser les calendriers des visites.
- Envoi d'une confirmation par Foot2000 qui arrive sur la messagerie officielle des clubs
 - Envoi d'un E-mail pour prise de rendez-vous dans le club afin d'effectuer la procédure d'évaluation

Procédure d'évaluation :

Pour les clubs nationaux (CFA2, CFA, National) :
De Septembre 2017 jusqu'au 11 Février 2018

Pour tous les autres clubs :
D'Octobre 2017 jusqu'au 13 Mai 2018

❖ Organisation de la visite dans le club (de 1 à 2 visites dans le club) :

- Echanges avec les acteurs du club à partir de leur dossier Foot 2000 et vérification des réponses sur la base de supports et documents complémentaires mis à disposition par le club (voir Annexe)
- Présentation des travaux réalisés et échanges autour du projet du club.
- Suivi des séances pédagogiques U6 à U19 (en fonction du niveau de Label espéré)



4. LA PROCEDURE 2017-2018

Le 15 Février 2018 : 1^{ère} session d'examen pour les clubs nationaux :

- Les dossiers sont transmis, après avis du Conseil de Ligue, pour examen à la Commission Fédérale de Gestion des Labels qui soumet ensuite ses propositions au Bureau Exécutif de la LFA.
- En cas d'avis favorable du BELFA : Le niveau de Label est entériné ou pour les clubs non éligibles, une notification de la C.F.G.J est adressée par messagerie officielle indiquant le motif du refus.

Le 24 Mai 2018 : 2^{ème} session d'examen pour tous les autres clubs :

- Les dossiers sont transmis, après avis du Conseil de Ligue, à la Commission Fédérale de Gestion des Labels pour validation et qui soumet ensuite ses propositions au Bureau Exécutif de la LFA.
- En cas d'avis favorable du Conseil de Ligue : Le niveau de Label est entériné ou pour les clubs non éligibles, une notification de la C.R.L.J est adressée par messagerie officielle indiquant le motif du refus.

Mi mars – Mi juin : validation par la FFF

A partir de Septembre 2018 : remises des distinctions et événements organisés dans les clubs



5

ANNEXE – DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

5. ANNEXE – DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

LE DOSSIER DOIT ETRE RETOURNE POUR LE :
11 FEVRIER 2018 POUR LES CLUBS NATIONAUX
13 MAI 2018 POUR TOUS LES AUTRES CLUBS

Le club doit obligatoirement mettre à disposition les éléments suivants dans un classeur ou sur clefs USB.

Ces documents seront traités par le centre de Gestion et les accompagnateurs des clubs.

INTRODUCTION

- Une page de garde du club
- Présenter vos motivations au Label Jeunes :
 - Pourquoi la labellisation dans notre club ?
 - Qu'est-ce que le Label peut nous apporter ?
 - Engagement du Comité directeur (formalisation) signé par le Président

PROJET ASSOCIATIF :

- Règlement intérieur
- Différentes chartes : Parents, éducateurs, dirigeants, joueurs...
- **Organigramme associatif (document à transmettre lors de la 1^{ère} réunion)**
- Justificatifs du contrat de maintenance du défibrillateur et du ou des buts mobiles
- Document justifiant la qualité des projecteurs par terrain.
- Justificatifs des actions mises en place à l'école élémentaire.
- Justificatifs des journées portes ouvertes que le club organise.
- Justificatifs des actions d'intégration des parents dans le club.
- Justificatifs des opérations festives (hors animations sportives) que le club organise.



5. ANNEXE – DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

PROJET SPORTIF :

- **Programmation annuelle par catégorie. (document à transmettre lors de la 1^{ère} réunion)**
- Contenu d'entraînement adapté pour chaque catégorie (plan de séance type).
- Justificatifs des réunions de coordination de l'équipe technique (Responsables des pôles)
 - planning, convocations, support de la réunion, pv
- Justificatifs des réunions techniques (éducateurs) :
 - planning, convocations, support de la réunion, pv
- Planning des séances par catégorie, par semaine (joueurs et gardiens).

PROJET EDUCATIF :

- Calendrier prévisionnel d'actions sur la saison par catégories et par thèmes.
- Justificatifs des réunions commission Educative :
 - planning, convocation, support de la réunion, pv.
- Justificatifs des actions PEF réalisées par catégorie et par thème :
 - fiches actions, photos, vidéos, article de presses...
- Ordres du jour des différentes réunions clubs dans lesquelles est évoqué le PEF :
 - réunions techniques, comité directeur, AG, réunions parents...
- Dossiers de demande de valorisation de ses actions PEF.
- Justificatifs des distinctions ou subventions correspondantes.



5. ANNEXE – DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

PROJET D'ENCADREMENT ET DE FORMATION :

- Organigramme technique du club : (document à transmettre lors de la 1^{ère} réunion)
 - Tous les intervenants lors des séances et des rencontres avec responsabilités, leur niveau de diplômes, ancienneté dans la catégorie, licences (Animateur, Educateur, Joueur, Dirigeant)
- Le plan de formation sur les saisons N, N+1 et N+2 (éducateurs, dirigeants, arbitres, salariés) :
 - Ce document vous sera fourni lors de la 1^{ère} visite.
- Justificatifs des licenciés attestés d'une formation des gestes qui sauvent.
- Justificatifs des formations des arbitres
- Justificatifs des formations d'éducateurs (certification ou attestation)
- Justificatifs des formations des dirigeants.



6

LA VALORISATION DU LABEL



6. LES REMISES OFFICIELLES

Les ligues et leurs districts organisent la remise officielle du diplôme, de la plaque et des dotations correspondantes au sein des clubs en présence des dirigeants de club, de leurs éducateurs, des parents et des différents partenaires institutionnels (collectivités) et privés (sponsors). La programmation de cette remise est réalisée en concertation avec le club labellisé.

Les ligues organisent, quant à elle, une journée régionale d'animation qui rassemble des équipes de jeunes issues des clubs labellisés sur les installations d'un d'entre eux, en présence de dirigeants élus des instances fédérales, d'élus locaux, d'entraîneurs nationaux (ou autres personnalités fédérales) et d'autres partenaires éventuels.



6. LES SUPPORTS DE VALORISATION

La Fédération met à disposition des clubs les diplômes, les plaques, les dotations ainsi qu'un kit de communication permettant aux clubs de valoriser leur label tout au long de sa période de validité (charte graphique validée et supports en cours de conception).

- ❑ Les diplômes : supports personnalisés et millésimés, impérativement affichés au sein du club tout au long de la période de validité du label
- ❑ Les plaques : supports millésimés, impérativement présents au sein des installations du club tout au long de la période de validité du label
- ❑ Les dotations : kit composé a minima de ballons, de chasubles et de vestes de pluie Nike, distribué une seule fois lors de la première attribution du label ou de son renouvellement
- ❑ Des bons de Formation : La Ligue Atlantique attribuera 2 bons de formations à hauteur de 50% pris en charge pour un éducateur.
- ❑ Un kit de communication : possibilité pour les clubs d'exploiter la charte graphique et les logos fournis par la FFF (voir ci-après)



6. LA CHARTE GRAPHIQUE ET LES LOGOS

L'identité visuelle du Label Jeunes FFF s'inscrit dans le cadre de la nouvelle charte graphique de la FFF.

Les différents logos doivent impérativement être utilisés dans le respect des conditions définies par la Fédération.

Logos officiels du Label Jeunes FFF

Version horizontale



Version verticale



6. LA CHARTE GRAPHIQUE ET LES LOGOS

Logos officiels du Label Jeunes FFF
selon les 3 niveaux d'obtention



LABEL JEUNES
ESPOIR



LABEL JEUNES
EXCELLENCE



LABEL JEUNES
ELITE



LABEL JEUNES
ESPOIR



LABEL JEUNES
EXCELLENCE



LABEL JEUNES
ELITE



7

CONTACT



7. CONTACT

Pour tout complément d'informations ou toute demande de sollicitation, contacter :

LOZANO Corentin

Conseiller Technique Départemental – Développement et Animation des pratiques
en charge du Label Jeunes FFF

06 46 43 87 77 / clozano@loir-et-cher.fff.fr

